

## Sélection du mois de juillet 2016

### Agression d'une mère de famille, l'arbre qui cache la forêt

#### Un motif religieux rarement retenu

Mohamed Boufarkouch a poignardé une mère et ses trois filles dans un village de vacances des Hautes Alpes. Leur tenue "trop légère" serait à l'origine de l'acte de l'agresseur qui a été interpellé par les gendarmes (Le Dauphiné, 18/07/16). Cependant le motif religieux n'est pas retenu. Présenté à un juge d'instruction, le magistrat évoque tout au plus un « fond de culture religieuse » (Direct Matin, 20/07/16). L'agresseur a démenti par la suite avoir agressé cette famille pour une question de tenue et a justifié son acte en reprochant au père et mari des victimes de s'être gratté l'entrejambe devant sa femme. Dans ce cas on peut se demander pourquoi sa colère ne s'est-elle pas concrétisée sur cet homme au lieu de la femme de ce dernier et de ses filles ?

Cette affaire n'est pas sans en rappeler d'autres. En juillet 2015, une jeune femme a été violemment prise à partie par un groupe de jeunes filles alors qu'elle prenait un bain de soleil vêtue d'un maillot de bain dans un parc de Reims (Marne). Le journal local l'Union avait dévoilé le motif de l'agression en précisant qu'une fille du groupe avait reproché à la victime "sa tenue légère jugée indécente en pareil endroit." et que cette dernière s'était alors rebiffée car "effarée par un tel discours aux relents de police religieuse". Une version démentie par la commissaire de permanence: « Aussi bien dans les déclarations de la victime, que des mises en cause, aucun élément à caractère religieux ou moral n'est évoqué pour expliquer l'agression » (Direct Matin, 26/07/16).

Une situation identique pour cette jeune adolescente de 16 ans à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) en avril dernier. Alors qu'elle attendait son tramway, elle est approchée par un groupe de jeunes femmes qui aurait critiqué ouvertement sa tenue. Celle-ci portait une jupe. Montées avec elle dans le tramway, ces jeunes femmes s'en prennent violemment à leur victime, la rouant de coups. Conduite à l'hôpital, elle sera placée en coma artificiel pendant quelques heures. Lors de l'interrogatoire de la meneuse du groupe, les enquêteurs ont également écarté tout motif religieux à cette agression, les assaillantes n'ayant pas invoqué une quelconque religion pour justifier leur geste.

On note également le cas d'un homme, interpellé à Dijon, en raison de menaces très inquiétantes qu'il avait proféré dans un parc. Alors qu'il avait menacé de décapiter des enfants, en utilisant un vocable emprunté aux djihadistes et autres terroristes de Daesh (Bien Public, 25/06/16), Marie-Christine Tarrare, procureur de la République, a finalement précisé que, contrairement à ce qui avait été indiqué : « il n'a pas été retenu contre le mis en cause le délit d'apologie de terrorisme. En effet, l'enquête n'a nullement confirmé les rumeurs qui avaient circulé et selon lesquelles l'individu aurait évoqué Daesh ».

#### A moins que les agresseurs ne l'avouent, ou que les faits parlent d'eux-mêmes :

A moins que l'agresseur ne le formule clairement, comme cet étudiant marocain, Ilias Al Kabbab, interpellé en décembre 2015 également à Reims, après une série d'agressions sur des passantes en jupe, la confusion semble de mise dans ces agressions. Le prévenu s'était alors

justifié ainsi : « Je n'aime pas les filles qui montrent leurs jambes et portent des jupes. Quand c'est beau, ça attire les hommes et ça peut provoquer une pulsion [...] Dans ma religion, je ne peux pas avoir de copines avant celle promise pour le mariage. C'est pour ça que j'ai des soucis avec les filles ». Et c'est encore à Reims, décidemment, en juin 2013 qu'un homme a été agressé dans le tramway, pour avoir mangé un sandwich au jambon. Ses agresseurs ayant considéré ce modeste repas comme une provocation à leur égard (Bien Public, 26/06/16). En décembre 2014, Nesser-Edin B avait fait treize blessés fauchant délibérément les passants dans le centre-ville de Dijon au cri d'« Allah Akbar ». Bien qu'il ait ensuite affirmé qu'il n'était pas un terroriste, cet acte n'est pas vraiment le fait d'un musulman modéré quand même (Bien public, 20/05/16). En décembre 2015, dix personnes ont été agressées le même soir dans le centre ville du Mans. D'après leur témoignages, les agresseurs, un groupe de cinq individus voulaient « se faire des blancs » (Le Maine Libre, 29/01/16).

Cette année, en janvier, un groupe de cinq personnes a agressé un conducteur qui leur demandait de quitter la voie pour pouvoir poursuivre sa route, le rouant de coups tout en faisant l'apologie du terrorisme, en citant les frères Kouachi (Midi Libre, 03/01/16). Au mois de mai alors qu'il voyageait sur la ligne 4 du métro parisien, un usager a tenté de faire cesser les agressions verbales d'un individu virulent, qui tenait des propos anti-français à un passager. Il a été poignardé par l'agresseur, qui a justifié son geste par « une haine de la France et des Français (Le Parisien, 08/06/16). Le même mois, à Briey, un homme est interpellé pour plusieurs agressions, des femmes, exclusivement blanches et blondes. Il a été poursuivi pour injure publique envers un particulier en raison de sa race, de sa religion ou de son origine (Le Républicain Lorrain, 19/05/16). En juin, c'était une serveuse à Nice qui s'est fait gifler, parce qu'elle vendait de l'alcool pendant le mois de ramadan. Une lycéenne a été également gravement blessée à Rennes, poignardé à trois reprises par un déséquilibré qui a déclaré vouloir faire un « sacrifice » pendant le ramadan (Le Figaro, 14/06/16).

Que les autorités cherchent à cacher ces actes violents, visant manifestement une race, est une chose. Mais dans le contexte des attentats, cette manière de faire est particulièrement dangereuse. Les gens ont tendance à aller du côté du plus fort. La France se montre affaiblie, incapable de se protéger des attentats. Pour les gens issus de l'immigration, Daesh peut être un catalyseur de haine. Il est fort probable que les actions terroristes trouvent un écho favorable chez bon nombre de musulmans de France, de la même manière que les attentats contre les tours du World Trade Center avaient été vécus par la communauté musulmane mondiale comme un juste retour des choses, compte tenu de la position des Etats-Unis face à la Palestine et avait été fêté en conséquence notamment sur les réseaux sociaux.

Dans cette logique, après l'attentat de Nice, il n'est pas surprenant de voir l'explosion des menaces. En quelques jours une dizaine d'interpellations ont eu lieu. Le procureur de Nice a précisé que depuis l'attaque, les menaces ou apologie du terrorisme sont quotidiennes. De quoi inquiéter fortement. L'évergorgement d'un prêtre à quelques semaines à peine du massacre de Nice, un assassinat extrêmement symbolique, n'est que la conséquence de cet aveuglement. Les terroristes et ceux qui les soutiennent ou les admirent iront toujours plus loin dans l'horreur et viennent d'en donner un dernier exemple. Le manquement de l'exécutif conduit au ralliement et à l'impunité. Mais ce ralliement n'existerait pas s'il n'y avait pas déjà un terrain favorable.